



SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2020

À 19 h 30

Au centre communautaire Chapdelaine et en vidéoconférence
avec enregistrement vidéo et audio, diffusion en direct
878, rue Saint-Pierre
Saint-Roch-de-Richelieu

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1. Assemblée de consultation du 10 août 2020
 - 4.2. Séance du 7 juillet 2020
- 5. ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**
 - 5.1. Certificat de disponibilité de crédit
 - 5.2. Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1. Législation
 - 6.1.1. Séance du conseil du 8 septembre 2020 – Endroit : Bureau municipal, 1111, rue du Parc
 - 6.2. Gestion financière
 - 6.2.1. Réseau de fibres optiques de la MRC Pierre-De Saurel : Internet et équipements de sécurité - Autorisation de payer la quote-part annuelle au prorata du nombre de bâtiments connectés au réseau de fibres optiques
 - 6.2.2. Nomination d'un gestionnaire pour la gestion des comptes chez Desjardins - Autorisation
 - 6.2.3. Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP) - Lutte contre les changements climatiques - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Autorisation de déposer une demande d'aide financière ans le cadre des travaux de construction d'un bassin rétention pour les eaux pluviales par infiltration de la rue Joanne
 - 6.3. Gestion du personnel
 - 6.3.1. Remplacement de congé de maternité au poste de responsable des loisirs - Évènements culturels et communautaires - Embauche
- 7. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENTS**
 - 8.1. Projet de règlement 220-49-2020 visant à modifier le règlement de zonage numéro 220 concernant les résidences intergénérationnelles - Adoption du second projet de règlement
 - 8.2. Projet de règlement 220-50-2020 - visant à modifier le règlement de zonage numéro 220 concernant l'agrandissement de la zone Cap-1 - Avis de motion
 - 8.3. Préparation d'un projet de règlement pour la concordance au schéma d'aménagement de la MRC Pierre-De Saurel (Territoire d'intérêt particulier de type écologique et extraction) - Mandat
 - 8.4. Bancs des joueurs de la patinoire extérieure, les estrades et le revêtement du chalet des loisirs au parc Raymond-Perron - Offre de services de M. Dominique Feultault - Autorisation

9. TRANSPORT

- 9.1. Bassin de rétention par infiltration sur le lot 3 733 093 - Achat d'un terrain - Autorisation
- 9.2. Travaux de réfection du pluvial, intersection des rues Saint-Nazaire et Lambert - Autorisation d'aller en appel d'offres public via le SEAO
- 9.3. Travaux de réfection pour un réseau pluvial au 646 et 664 rue Principale - Autorisation
- 9.4. Travaux de réfection pour 3,1 km du chemin de la Côte Saint-Jean - Octroi de contrat
- 9.5. Réfection du chemin de la Côte Saint-Jean - Surveillance des travaux – Mandat
- 9.6. Réfection du chemin de la Côte Saint-Jean - Le contrôle qualitatif des matériaux - Mandat
- 9.7. Réfection de la Côte Saint-Jean - Programme d'aide à la voirie locale PIIRL (RIRL) du ministère des Transports (MTQ) - Volet « Redressement des infrastructures routières locales » - Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet régulier

10. HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1. Poste de pompage rue Saint-Pierre - Décompte progressif no 3 - Acceptation provisoire - Autorisation de paiement

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DEMANDES DIVERSES

- 12.1. Réservation du Centre communautaire Chapdelaine pour des cours de yoga par le Carrefour communautaire Saint-Roch-de-Richelieu - Autorisation
- 12.2. Patrie innovante - Appels de projets - Appui le projet de M. Perron
- 12.3. La chambre de développement agricole de Richelieu - Projet clef en main des pôles « éducation, savoir et accompagnement agricole » - Autorisation de signer l'entente pour 1 an

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. CORRESPONDANCE

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE